

BTS Biotechnologies

L'essentiel sur le déroulement du stage

1 Objectifs et modalités des stages

- Les stages en laboratoire de recherche (public ou privé) doivent permettre à l'étudiant :
 - D'apprendre à travailler en situation réelle ;
 - De s'insérer dans une équipe de professionnels et de percevoir l'importance des facteurs humains et des relations sociales au sein de l'entreprise ;
 - D'acquérir, d'approfondir ou d'appliquer des méthodologies ou des techniques inscrites au référentiel de certification ;
 - De conduire une réflexion critique sur les résultats obtenus.

- En ce qui concerne la communication et l'expression, le candidat doit être capable :
 - De dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels d'un document à caractère technique ;
 - De maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire non familier ;
 - D'utiliser les langues française et anglaise correctement et avec clarté.

2 Choix du lieu de stage

Le lieu de stage doit être en adéquation avec les objectifs de la formation professionnelle du BTS Biotechnologies.

Le candidat est responsable du choix de son lieu de stage en suivant les conseils de l'équipe pédagogique.

3 Intégration à la « vie du laboratoire »

3.1 Règles de base

Il faut :

- Appliquer les règles de politesse avec l'ensemble du personnel du laboratoire ;
- Respecter les horaires en vigueur au laboratoire ou demandés pour la réalisation des manipulations ;
- Rester modeste et éviter les critiques non constructives ;
- Porter une tenue vestimentaire adaptée ;
- Prévenir le laboratoire et le lycée (chef des travaux, professeur référent, CPE...), en cas d'absence en raison de force majeure ;
- Avertir le maître de stage et le lycée, en cas d'incident au laboratoire de quelle que nature que ce soit ;
- S'intégrer à la vie du laboratoire en participant à ses différentes activités sans perturber la vie de celui-ci ;
- Respecter à tout moment les bonnes pratiques de laboratoire et les consignes de sécurité ;
- Venir avec sa blouse propre.

3.2 Secret professionnel

Les travaux réalisés au laboratoire dans le cadre du stage restent propriété du laboratoire. De ce fait, les informations contenues dans le rapport de stage doivent avoir été soumises à l'accord du maître de stage avant communication au jury. Il est rappelé que la fin de l'épreuve d'examen ne libère pas le candidat de l'obligation de respecter le secret professionnel.

En cas de demande de non diffusion des résultats expérimentaux par le laboratoire, un document de confidentialité à destination des membres du jury peut être fourni.

3.3 Recherche d'informations

Elle peut se faire en :

- Consultant des documents techniques du laboratoire, en particulier, ceux donnés ou conseillés par le maître de stage ;
- En consultant sur initiative personnelle d'autres documents ayant un lien avec le sujet (par exemple dans la bibliothèque du lieu de travail, en bibliothèque universitaire, sur Internet : attention cela ne doit pas être un prétexte pour « surfer » sur Internet pendant les heures de travail !);
- En posant des questions aux personnes compétentes du laboratoire qui vous accueille.

3.4 Tenue d'un cahier de laboratoire

Dans les laboratoires de recherche, il est obligatoire de tenir un cahier de laboratoire. Ce cahier est une sorte de « mémoire » des manipulations réalisées au laboratoire. Pour cela il faut suivre les consignes données par le maître de stage.

En général il est conseillé de :

- Noter les titres, dates de manipulation, horaires ;
- Noter toutes les conditions opératoires appliquées ;
- Ne jamais arracher de page, ne rien effacer mais plutôt barrer ce qui est faux (dans certains cas le correcteur blanc est interdit) ;
- Coller les photographies ou autres documents ;
- Noter les résultats expérimentaux et remarques ;
- Noter les incidents de manipulations, conséquences éventuelles et les solutions envisagées.